

O.C.CESSON FOOTBALL

Modalités de Réinscriptions pour la Saison 2011/2012

Catégories Seniors U20 (1992), Seniors (de 1977 à 1991),
Vétérans (avant 1977) et Dirigeants/Educateurs

1. DELIVRANCE DES LICENCES

RAPPEL IMPORTANT : depuis la saison dernière, la visite médicale est à effectuer OBLIGATOIREMENT AVANT de venir s'inscrire aux permanences.

Le certificat médical est à apposer sur le document ci-joint de la F.F.F. :

Les 4 indications suivantes doivent y figurer obligatoirement:

- nom du médecin,
- date de l'examen médical,
- signature manuscrite
- cachet du médecin

(Attention: Si c'est 1 médecin Remplaçant, la mention "Remplaçant" doit obligatoirement être indiquée)

2. PACK LICENCIE

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'O.C. Cesson Football, tous les licenciés sont équipés avec « un pack DUARIG siglé OCC football » qui restera la propriété du joueur. Chaque joueur licencié se verra remettre le jour de son inscription

- 1 paire de chaussettes (port obligatoire en matches)
- 1 short (port obligatoire en matches)
- 1 pantalon de training (port obligatoire les jours de match)

Par conséquent, la présence du joueur est obligatoire lors de l'inscription afin de pouvoir faire l'essayage et repartir avec les bonnes tailles (prévoir donc environ 15' pour l'inscription complète s'il n'y a pas d'attente).

En résumé, lors de l'inscription, vous devrez fournir obligatoirement les documents dûment complétés suivants et qui sont joints à cet envoi :

- Document de la F.F.F. « Demande de licence de football – Saison 2011/2012 » (bien vérifier aussi que les renseignements pré-imprimés sont corrects, sinon les mettre à jour).
Rappel : votre médecin doit obligatoirement mettre votre certificat médical sur ce document
- Document de l'O.C. Cesson « Fiche d'inscription », accompagné des pièces demandées sur cette fiche (La Charte du club sera à signer lors de l'inscription)

Attention : tout dossier incomplet sera refusé, de même que tout dépôt de dossier d'inscription dans la boîte aux lettres ne sera pas pris en compte.

En cas d'absence du licencié à l'inscription, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Site internet du club : ocessonfootball.com

Téléphone: 02 99 83 96 63 / 06 25 73 54 64



Jours et horaires d'inscriptions au foyer du club pour les Catégories Seniors U20, Seniors, Vétérans et Dirigeants/Educateurs
(RENOUVELLEMENTS UNIQUEMENT)

- **Les Mercredis 15 et 22 Juin de 14h à 20h**
- **Les Jeudis 16, Vendredi 17, Mardi 21, Jeudi 23 et Vendredi 24 Juin de 16h30 à 19h**
- **ainsi que les Lundi 04 et Mardi 05 Juillet de 16h30 à 19h**
- **+ le Jeudi soir 23 Juin lors de la réunion de présentation de la saison 2011/2012 (voir ci-dessous)**

Tous les joueurs de ces catégories, venant renouveler leur licence durant cette période indiquée ci-dessus, bénéficieront, comme d'habitude, d'une réduction sur le coût de la cotisation, ce qui ne sera pas le cas passé ce délai ; de plus, les inscriptions seront alors prises dans la limite des places disponibles et après seulement accord des responsables.

*A noter : - les joueurs qui seraient dans l'incertitude quant à leur lieu d'avenir universitaire ou sur leur proche avenir professionnel sont priés de le signaler obligatoirement avant le 30/06 auprès de Fabien au foyer du club (02 99 83 96 63). Si ces joueurs restaient finalement dans la région, il ne serait bien sûr pas appliqué le tarif plein de la cotisation lors de leur inscription.
- pour les catégories de Jeunes (U7 à U19), les renouvellements doivent se faire avant le 25 Juin ; chaque licencié de ces catégories a reçu également 1 courrier)*

Enfin, nous rappelons que tout joueur qui aurait encore en sa possession 1 maillot (qui appartient donc au club) est prié de le remettre à son dirigeant pour le 15 Juin dernier délai.

Infos importantes !

Jeudi 09 Juin à 18h30 au Centre de Loisirs* : Assemblée Générale du Club.

Tous les licenciés, parents de licenciés (pour les plus jeunes)

et tous les dirigeants et bénévoles de toutes les catégories sont invités à y participer.

Un pot clôturera cette assemblée.

Jeudi 23 Juin à 18h45 au Centre de Loisirs* : Réunion de présentation de la Saison 2011/2012 pour tous les Seniors et leurs dirigeants (à cette occasion, profitez-en pour faire votre inscription)

**Le Centre de Loisirs est situé face à la piscine, derrière la Gendarmerie*

L'O.C. Cesson recherche pour la Saison 2011/2012:

- **de nouveaux dirigeants et éducateurs dans toutes les catégories, ainsi que de nouveaux bénévoles** dans des domaines très variés comme le secrétariat, la communication (internet, presse ...), l'animation, l'intendance, le mécénat, l'informatique, la photo ... Certaines tâches ne nécessitent pas forcément beaucoup de temps. N'hésitez donc pas à vous renseigner au Foyer du club au 02-99-83-96-63 / 06-25-73-54-64)
- **de nouveaux sponsors et mécènes** : de multiples formes de partenariat existent: publicité panneaux, publicité sur équipements (maillots, coupe-vent, sweats ...), affiches, magazines...
Pour tous renseignements ou toutes propositions, contacter Albert Plouhinec (06-43-09-48-64)
- **des emplois pour quelques joueurs** : si des personnes proches du club (dirigeants, parents de joueurs ...) pouvaient faciliter certains contacts, merci d'appeler notre Président Serge Angebault au 06-99-43-64-67
- **des arbitres** : vous avez entre 15 et 50 ans ? Pourquoi ne pas devenir Arbitre officiel ou continuer à jouer et arbitrer en même temps ? Renseignements auprès de Philippe Baudais (06 33 20 35 06)

Il est également possible de faire acte de candidature pour rentrer dans le Conseil d'Administration du club : pour tous renseignements, contacter notre Président Serge Angebault au 06-99-43-64-67 avant le 07 Juin.



DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2011-2012

JOUEUR / DIRIGEANT

A remplir intégralement

En cas de première demande, fournir une photo d'identité

Nom du club : O. C. C. E. S. S. O. N. N° d'affiliation du club : 518465

NOM : PRENOM : Sexe : M / F

Né(e) le : / / Ville de naissance : Nationalité : FR / UE / ETR

Adresse : Téléphones : fixe mobile

..... Email :

CP : Ville : Pays de résidence :

Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) : Dirigeant
Joueur Libre / Joueur Futsal / Joueur Entreprise / Joueur Loisir / Joueur Fédéral

Dernier club quitté : Saison : Fédération quittée :

ASSURANCES

Je soussigné(e) (nom, prénom) Si représentant légal : Père / Mère / Tuteur légal

reconnais avoir pris connaissance, dans le document joint à la présente demande, par ma Ligue régionale et mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher l'une des deux cases) :

Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

OU BIEN Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Dr (1) certifie que le bénéficiaire de cette demande, identifié ci-dessus,

Pour les joueurs :

- ne présente aucune contre-indication (2) :
 - à la pratique du football en compétition,
 - est également apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (3)(4).

Date de l'examen : / / (1)

Signature et cachet (1)

Pour les dirigeants :

- ne présente aucune contre-indication à l'arbitrage occasionnel.

(1) Obligatoire. (2) Rayer les mentions inutiles. (3) Rayer en cas de non aptitude. (4) Uniquement dans les conditions de participation fixées par les Règlements

Le demandeur est susceptible de recevoir par courrier des offres commerciales de la FFF et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Les coordonnées d'un demandeur dirigeant sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Pour un licencié MINEUR

Je soussigné(e)

Père / Mère / Tuteur légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club.

Le représentant légal et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal Représentant du club Le / /

Signature Signature et nom

Pour un licencié MAJEUR

Le demandeur et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur

Signature

Représentant du club Le / /

Signature et nom

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessus, à nos partenaires. Conformément à la « loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à « cil.fff@fff.fr » ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

Le demandeur est informé que certains éléments le concernant (sanctions disciplinaires et changements de clubs notamment) peuvent apparaître sur le bulletin, l'intranet de la FFF et/ou le site internet de la FFF, de sa Ligue et/ou de son District, en application des Règlements Généraux de la FFF.



Solutions
d'assurances



Cabinet PEZANT

Claude PEZANT – N° ORIAS : 07 020 434
Agnès OZOUF – N° ORIAS : 07 020 433
Stéphane PEZANT – N° ORIAS : 07 020 430

Agents généraux exclusifs
(Immatriculations vérifiables sur www.orias.fr)
25 quai de la Londe – BP 3032 – 14017 CAEN Cedex 2
Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02.31.06.28.91
caen@agence.generalif.fr

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL Police n°AH892757

GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITE CIVILE VIS-A-VIS DES TIERS

- DOMMAGES CORPORELS.....10 000 000 €
- DOMMAGES MATÉRIELS 2 000 000 €

2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La ligue de Bretagne de Football informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. A cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

• DÉCÈS :

- Célibataire 15 000 €
- Marié 20 000 €
- Marié + enfant(s) 20 000 €
- + 15 % par enfant à charge, maximum 45 %

• INVALIDITÉ PERMANENTE :

- a) 1 % à 32 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 25 000 €
- b) 33 % à 65 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 45 000 €
- c) à partir de 66 % 90 000 €

- INDEMNITES JOURNALIERES* (IJ) 16€/jour
- A compter du 22^{ème} jour et pendant 365 jours

- SCOLARITE : (franchise 30 jours)
- Soutien pédagogique et frais de transport maximum 1000 €

• FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX, D'HOSPITALISATION, à concurrence de 200 % du tarif de Convention de la SS *

- FRAIS MEDICAUX NON PRIS EN CHARGE PAR LE REGIME OBLIGATOIRE maximum 150 €

- FRAIS DE TRANSPORT DE BLESSES * : maximum 460 €

- REMBOURSEMENT DES DENTS * 200 % du tarif de Convention SS, maximum par dent 220 €

- FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER : frais réels

- REMBOURSEMENT DES BRIS DE LUNETTES * maximum..... 160 €

- RAPATRIEMENT 800 €

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès du Cabinet PEZANT (par courrier, fax, mail ou téléphone) ou sur www.assurfoot.fr.

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif	Cochez l'option choisie
o Formule B	Formule A + 25%	Formule A + 25%	20 € / jour (1)	40 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule C (1) A compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours	Formule A + 50%	Formule A + 50%	24 € / jour (1)	80 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule D « Spécial Invalidité » A partir de 33% de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40%, indemnité de 48 000 €)		120 000 €		21 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	22 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			12.50 € / jour	35 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	44 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	56 € / an	<input type="checkbox"/>
(*) vient en cumul des garanties de la Licence					

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2011/2012.



FICHE D'INSCRIPTION RENOUVELLEMENT SAISON 2011 - 2012

Date d'inscription : Signature obligatoire :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

ADRESSE:

☎ Domicile : ☎ Travail :

☎ Portable parents : ☎ Portable du licencié:

Adresse e-mail:

Accepte d'être contacté par un partenaire de l'OCC Football pour des offres commerciales ou promotionnelles (cocher cette case si vous êtes d'accord)

Renseignements facultatifs :

Jeunes : Profession des parents :

- Père : Société :

- Mère : Société :

Joueurs séniors ou Dirigeants :

Profession : Société :

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription:

- 1 enveloppe kraft 23x16 (format A5), avec Nom, prénom et catégorie indiqués dessus
- 2 enveloppes au grand format (A5) 23x16 timbrées à 50g (avec Nom, prénom et adresse dessus)
- 1 photo d'identité récente (avec Nom, prénom et catégorie indiqués au verso)
- Le règlement de la cotisation (à l'ordre de O.C.Cesson Football si paiement par chèque)

A Noter :

- 1 paire de chaussettes, 1 short et 1 pantalon de training seront remis à chaque licencié le jour de l'inscription, tous ces équipements appartiennent au joueur. Chacun aura obligation de les porter au moins lors des jours de matches.
- 1 maillot sera fourni à chaque rencontre (il reste la propriété du club).

PAYE : par chèque en espèces Autres modes de règlement

CATEGORIES :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> U7 foot à 5 Eveil (nés en 2005) | <input type="checkbox"/> U16 foot à 11 (nés en 1996) |
| <input type="checkbox"/> U8 foot à 5 Eveil (nés en 2004) | <input type="checkbox"/> U17 foot à 11 (nés en 1995) |
| <input type="checkbox"/> U9 foot à 6 Initiation (nés en 2003) | <input type="checkbox"/> U18 foot à 11 (nés en 1994) |
| <input type="checkbox"/> U10 foot à 7 Initiation (nés en 2002) | <input type="checkbox"/> U19 foot à 11 (nés en 1993) |
| <input type="checkbox"/> U11 foot à 7 Initiation (nés en 2001) | <input type="checkbox"/> Seniors U20 (nés en 1992) |
| <input type="checkbox"/> U12 foot à 9 Perfectionnement (nés en 2000) | <input type="checkbox"/> Séniors (nés de 1991 à 1977) |
| <input type="checkbox"/> U13 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1999) | <input type="checkbox"/> Vétérans (nés avant 1977) |
| <input type="checkbox"/> U14 foot à 11 Préformation (nés en 1998) | <input type="checkbox"/> Dirigeants |
| <input type="checkbox"/> U15 foot à 11 Préformation (nés en 1997) | <input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur |